

par exemple que les salles de votre École, aussi bien la salle Melpomène éclairée du haut, que les salles sur le quai, éclairées par de grandes fenêtres seraient excellentes pour des objets de vitrines, à condition que les vitrines fussent judicieusement

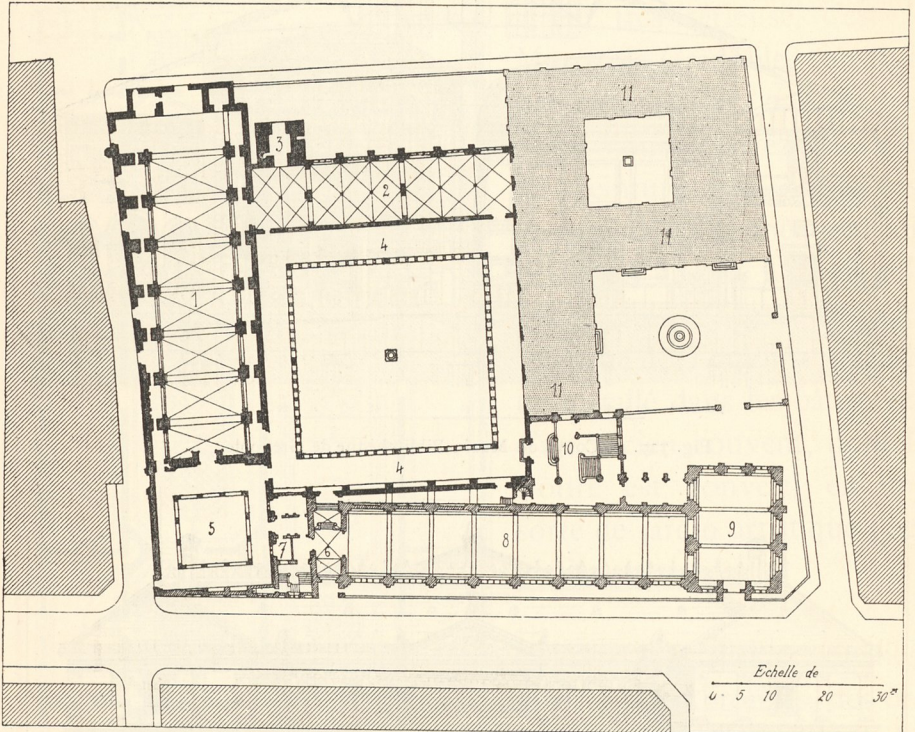


Fig. 729. — Musée de Toulouse. Plan.

ANCIEN COUVENT DES AUGUSTINS. — 1, église. — 2, salles voûtées. — 3, tour. — 4, grand cloître. — 5, petit cloître.  
CONSTRUCTIONS NOUVELLES DU MUSÉE. — 6, vestibule. — 7, concierge et administration. — 8, galerie de la sculpture. — 9, grande salle de la sculpture. — 10, grand escalier conduisant aux salles de la peinture. — 11, parties réservées.

disposées. C'est donc plutôt un programme d'ameublement qu'un programme de composition : il suffit à l'architecte d'avoir combiné un éclairage abondant. La faute serait de disposer des locaux où la lumière n'arriverait pas, car une vitrine placée dans un endroit obscur sera obscure *a fortiori*, et dans tout endroit bien éclairé, une vitrine pourra être bien éclairée. Je ne vois donc